



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 29 juin 2022

### **MISE EN SERVICE DE LA SECTION A 2x2 VOIES DE LA RN 27 ENTRE L'ÉCHANGEUR DE MANÉHOUILLE ET LE CARREFOUR GIRATOIRE DE GRUCHET (COMMUNE D'ARQUES-LA-BATAILLE)**

Pierre-André DURAND, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime, a signé le 29 juin 2022 l'arrêté préfectoral mettant en service la section à 2x2 voies de la RN27 entre Manéhouville et le giratoire de Gruchet (commune d'Arques-la-Bataille), soit 7,7 km.

L'ouverture à la circulation sera organisée progressivement le jeudi 30 juin 2022 et sera pleinement effective à compter de 12h00.

Soucieuse de garantir à chacun un réseau routier toujours plus sûr et plus performant, la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie (DREAL Normandie), maître d'ouvrage de l'opération, a piloté, avec le concours de la direction interdépartementale des routes Nord-Ouest (DIR Nord-Ouest), maître d'œuvre de l'opération, la réalisation des travaux de ce nouveau tronçon de voie.

Engagés en novembre 2011 avec le démarrage de la construction du viaduc de la Scie (qui comprend une voie de circulation dans chaque sens), les travaux n'ont eu de cesse de se poursuivre et de progresser depuis cette date : fouilles archéologiques, comblements de marnières, édifications d'ouvrages d'art, rétablissements des voiries secondaires, créations de carrefours giratoires, travaux de terrassements, assainissement, chaussées de la section principale, installations d'équipements de sécurité et de signalisation se sont succédé jusqu'à aujourd'hui. Ces travaux ont été organisés pour limiter leur impact sur les zones bâties et le réseau routier départemental.

Ce chantier, exemplaire et volontariste sur le plan environnemental, a également été l'occasion de mettre en application, à grande échelle, les principes de l'économie circulaire. Effectivement, le maître d'ouvrage en charge de l'aménagement du quartier Rouen Flaubert à Rouen a pu bénéficier, dans le cadre d'un partenariat avec l'État, d'une partie des matériaux excédentaires issus du projet routier.

Cette nouvelle infrastructure d'envergure, d'un montant de 100,5 M€, co-financée par l'État et la Région Normandie va progressivement modifier et améliorer les conditions de circulation et de desserte de l'agglomération dieppoise.

Des travaux complémentaires, notamment les aménagements paysagers et des travaux de finitions, interviendront dans les mois suivants cette mise en service. Ils pourront induire ponctuellement des restrictions de circulation.

La DREAL Normandie et la DIR Nord-Ouest, qui assurera l'entretien et l'exploitation de cette nouvelle infrastructure, remercient l'ensemble des usagers de leur compréhension.

Pour votre sécurité et celle des agents de la direction interdépartementale des routes Nord-Ouest, la plus grande prudence est recommandée.

### **Contacts presse :**

#### **Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie :**

Mission communication - courriel : [micom.dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr](mailto:micom.dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr)

site internet : <http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr>

#### **Direction interdépartementale des routes Nord-Ouest :**

Pôle communication et relations avec les usagers

02 76 00 03 40

site internet : [www.dir.nord-ouest.developpement-durable.gouv.fr](http://www.dir.nord-ouest.developpement-durable.gouv.fr)

**Cabinet du préfet  
Service régional et départemental  
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14

Mél : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)

7, place de la Madeleine  
76036 ROUEN Cedex